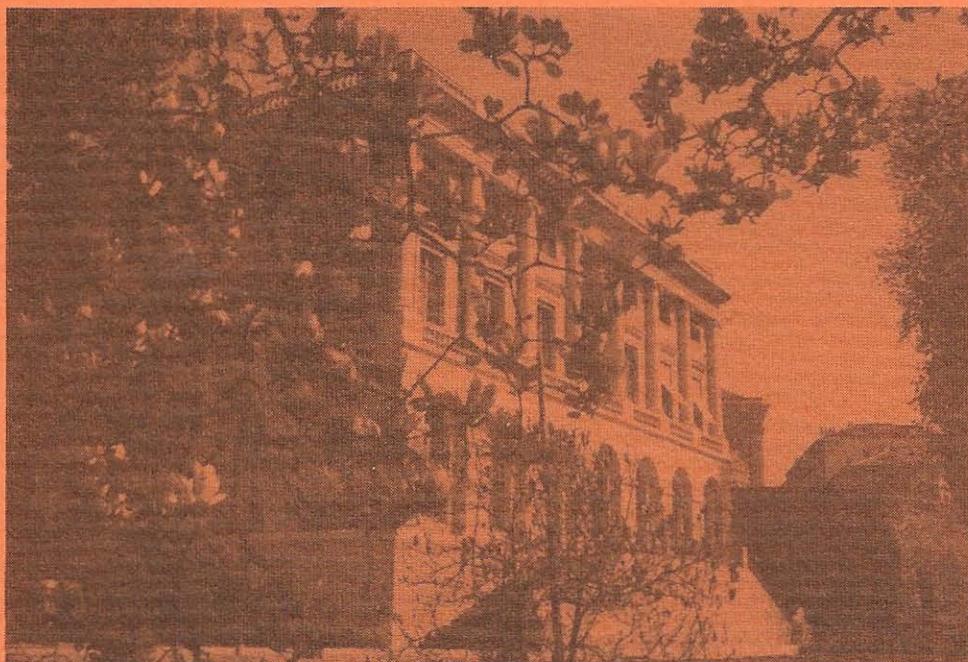


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

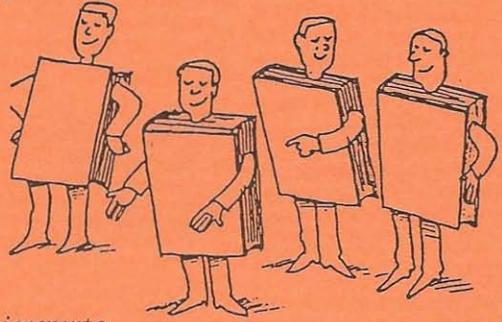


No 39

Mars 1993

Genève

Ce qu'ils ont dit



..... Mais lire à voix haute ne suffit pas, il faut raconter aussi, offrir nos trésors, les déballer sur l'ignorante plage. Oyez, oyez, et voyez comme c'est beau, une histoire!

Pas de meilleure façon, pour ouvrir un appétit de lecteur, que de lui donner à flâner une orgie de lecture.

De Georges Perros, l'étudiante émerveillée disait aussi :

- Il ne se contentait pas de lire. Il nous racontait! Il nous racontait Don Quichotte! Madame Bovary! D'énormes morceaux d'intelligence critique, mais qu'il nous servait d'abord comme de simples histoires. Sancho, par sa bouche devenait une outre de vie, et le Chevalier à la Triste Figure un grand fagot d'os armé de certitudes atrocement douloureuses! Emma, telle qu'il nous la racontait, n'était pas seulement une idiote gangrénée par "la poussière des vieux cabinets de lecture", mais un sac d'énergie phénoménal, et c'était Flaubert qu'on entendait, par la voix de Perros, ricaner devant ce gâchis Hénaurme!

Chères bibliothécaires, gardiennes du temple, il est heureux que tous les titres du monde aient trouvé leur alvéole dans la parfaite organisation de vos mémoires (comment m'y retrouverai-je, sans vous, moi dont la mémoire tient du terrain vague?), il est prodigieux que vous soyez au fait de toutes les thématiques ordonnées dans les rayonnages qui vous cernent... mais qu'il serait bon, aussi, de vous entendre raconter vos romans préférés aux visiteurs perdus dans la forêt des lectures possibles... comme il serait beau que vous leur fassiez l'hommage de vos meilleurs souvenirs de lecture! Conteuses, soyez - magiciennes - et les bouquins sauteront directement de leurs rayons dans les mains du lecteur.....



VOTRE PRESIDENTE AU RAPPORT ...

Pour la troisième fois déjà, Hors-Texte m'ouvre ses colonnes afin que je vous livre mon rapport annuel d'activité. C'est toujours un réel plaisir que de vous retrouver ainsi d'autant plus que les années s'enchaînent sans que je m'en rende vraiment compte ! Ce doit être le signe que je vis, ma foi, assez bien ma charge de présidente de l'AGBD... Cette année 1992 qui vient de se terminer dans la douce clémence du ciel a été riche en événements, Hors-Texte en a été un porte-parole fidèle et passionné. Aussi ai-je un peu l'impression que je vais vous confier à nouveau certains faits que vous connaissez déjà fort bien. Mais comme la tradition l'exige, allons-y et faisons un petit retour en arrière, au début janvier 1992.

A ce moment-là, le Comité préparait déjà l'éventualité pour l'AGBD de devenir un groupe d'intérêt de la nouvelle BBS. A cet effet, un questionnaire-sondage avait été envoyé à tous les membres et Jacques Cordonier, président de la BBS, avait quitté Sion pour venir se prêter au jeu des questions-réponses et dissiper tous les doutes et ambiguïtés qui pouvaient encore subsister. L'Assemblée générale du 9 mars 1992 allait ensuite se prononcer et se mobiliser derrière la candidature de Michel Gorin à l'Assemblée des délégués. Devait alors commencer, dans des délais assez courts, une partie plutôt serrée dont l'issue était encore incertaine : les Romands, et en particulier les Genevois, sauraient-ils se mobiliser pour imposer leurs représentants au sein de l'Assemblée des délégués de la BBS lors de l'Assemblée générale extraordinaire de celle-ci le 19 mai 1992 à Berne? Grâce à une "campagne électorale" menée à un train d'enfer et grâce à une collaboration étroite scellée avec les BDS (Bibliothécaires diplômés suisses), la réponse allait s'exprimer par un oui en or massif puisque Michel Gorin arrivait en tête des suffrages avec 157 voix. De quoi prouver, bien avant la votation du 6 décembre, que l'AGBD savait franchir avec souplesse la "barrière des Röstli" !

Le 9 mars 1992 allait voir arriver le grand moment de notre association : la célébration de ses vingt ans, instant magique dont beaucoup, je l'espère, se souviendront. Depuis de fort nombreux mois, le Comité, enthousiaste et passionné, oeuvrait dans le plus grand secret : le morceau de résistance étant le montage audio-visuel offert à la fin de l'Assemblée générale. Je peux bien vous confier maintenant que ce montage musical a suscité une séance d'enregistrement épique chez la présidente, séance qui s'est terminée fort tard dans la nuit ou fort tôt le matin, comme vous préférez ! Cette partie récréative bien sûr n'a en rien empêché le déroulement de cette Assemblée

générale qui a vu en particulier l'élection d'un nouveau Comité, la réélection de votre présidente, les remerciements aux membres sortants ainsi que la nomination de Marie-Claude Troehler en tant que membre d'honneur de l'AGBD. Danielle Hertzschuch, après 9 années passées au sein de la Commission des études, a elle aussi été chaleureusement remerciée. Nous ne reviendrons pas ici sur la décision prise concernant les groupes d'intérêt mais allons nous arrêter quelque peu aux activités des Groupes de travail.

Après cette 20ème Assemblée générale, le nouveau Comité s'est mis en place et sa structure également : la présidence, eh bien, n'y revenons pas, la vice-présidence est assumée par Doris Neuenschwander, l'archivage et la gestion des fichiers par Jacqueline Deschamps, la trésorerie par Dominique Aïk et le secrétariat par Nancy Rihs. Par ailleurs, chaque membre anime ou participe à un groupe de travail : Bernadette Chevalier anime le Groupe Image du Bibliothécaire, Anna Kecskes et moi-même le Groupe Salon du livre, Jacqueline Deschamps et votre présidente le Groupe Défense de la profession et Réévaluation de fonction. Quant au Groupe BBS Genève 1992, il s'est séparé après avoir préparé de magnifique manière la participation de l'AGBD au Congrès de la BBS qui s'est tenu à Genève en septembre 1992. Que Joëlle Angeloz, Michel Gorin, Marie Martin et Joëlle Roth trouvent encore ici l'expression de nos remerciements. L'AGBD aura donc marqué de toute sa présence ce congrès : par son stand aux couleurs genevoises, fleuri et animé, par le numéro spécial d'Hors-Texte, remarquable, par le mini-guide pratique, les savoureuses recettes du terroir, l'ouvre-lettre témoin anniversaire, et enfin par le sourire et le badge "L'AGBD vous accueille" arboré fièrement par tous les membres engagés dans cette aventure. Je ne voudrais pas terminer ici sans rappeler le moment intense d'émotion et de plaisir vécu le jeudi soir au coeur de la Vieille Ville, dans les murs de la Maison Tavel, au son des notes de Genève chante. Ce moment reviendra, c'est promis, pour tous ceux qui n'ont pu y être alors ...

Le Groupe Salon du livre, quant à lui, connaît bien des difficultés. Il a dû abandonner son projet de stand sur le prochain Salon de mai 1993. En effet, malgré une belle organisation, un projet concret et élaboré, des démarches assidues de sponsorship, l'aspect matériel a eu le dessus : les huit à dix mille francs indispensables font encore cruellement défaut. Le couperet est donc tombé : il n'y aura pas de stand AGBD à Palexpo au printemps 1993. Mais le Comité entend bien conserver, du moins symboliquement, la journée des bibliothécaires le vendredi. Traditionnel point-apéritif de rendez-vous, manifestation-surprise ... ou présence des bibliothécaires justement marquée sur le Salon par leur absence !, la discussion est en cours ...

Le Groupe Défense de la profession et Réévaluation de fonction, de par un emploi du temps extrêmement chargé de ses animatrices, a eu un peu de mal à se remettre sur les rails. Mais il reste en activité, il a un programme déterminé et il poursuit son travail d'investigation. Le premier étant une

recherche historique : retrouver tout ce qui a déjà été fait dans ce domaine, aussi bien sur le plan purement local, régional (Vaud, Valais, Jura, Neuchâtel, etc.) que national (au niveau de la BBS). Car une base solide nous est nécessaire pour pouvoir constituer un dossier et accéder ainsi à une reconnaissance et à une fiabilité certaines.

Quant au prochain groupe, celui de l'Image du bibliothécaire, il est quelque peu perplexé. En effet, il a reçu à peine une trentaine de réponses à son questionnaire distribué à tous les professionnels. Est-ce donc de l'indifférence, de la paresse, un blocage ? Un(e) bibliothécaire se sent-il(elle) si mal dans sa peau qu'il(elle) n'arrive pas à en parler ? Et pourtant, s'adressez-vous, lors du questionnaire envoyé par le Comité à tous les membres de l'AGBD, l'image du bibliothécaire était une préoccupation qui semblait majeure et qui était citée à de multiples reprises ! Bernadette Chevalier ne manquera pas, c'est sûr, de solliciter votre avis au sujet de cette étonnante contradiction !

Je souhaiterais maintenant vous dire quelques mots sur un groupe non plus régional mais national, celui de l'AGBD en tant que groupe d'intérêt de la BBS et de la structure qui lui est liée soit l'Assemblée des délégués. C'est une nouvelle entité qui a besoin de se mettre en place, de se connaître et de s'affirmer. Toute cette procédure a l'air de se dérouler fort bien jusqu'à présent et je laisserai le soin à Michel Gorin de vous en parler plus précisément lors de notre prochaine Assemblée générale. Mais sachez d'ores et déjà que le Comité reçoit de Michel une information précise et immédiate de sa vie de délégué (... j'ai bien précisé).

Le Comité AGBD n'a bien sûr jamais cessé de surveiller les points chauds et les affaires en cours même si peu d'informations ont été diffusées (je pense au droit d'auteur par exemple). Le Comité est notamment intervenu dans des situations où des postes de bibliothécaires se trouvaient menacés, amputés ou remplacés. Une lettre de soutien a ainsi été envoyée au Groupe des bibliothécaires du Cycle d'orientation pour un problème concernant plus précisément un poste au Collège du Foron. Le Comité envisage aussi l'envoi d'une lettre ouverte, adressée aux responsables et au Président du Département concerné, dénonçant ce genre de pratique et attirant l'attention sur le respect et le droit de la profession de bibliothécaire.

Enfin, l'AGBD éprouve le besoin et le souci de cimenter la collaboration entre les divers groupes régionaux et a décidé d'être le moteur de cette relance. Ainsi le Comité a-t-il envoyé en décembre 1992 une lettre d'invitation pour un Forum des groupes régionaux qui aura lieu le 4 février 1993 à Lausanne. Par ailleurs, la mise en place d'un secrétariat général au sein de la BBS est un aspect qui nous paraît des plus favorables. Mme Boussina (secrétaire générale) est d'ailleurs venue me voir et nous avons longuement parlé de l'AGBD, de ses désirs, de ses besoins, de ce que nous

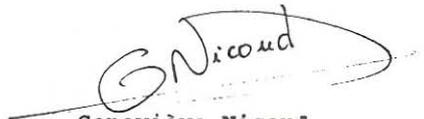
pourrions faire ensemble. Cela m'a laissé une fantastique impression d'avenir à construire et de projets à réaliser.

Avant de conclure, j'aimerais également vous parler d'une échéance prochaine qui me préoccupe déjà : celle de 1994 et du renouvellement du Comité et de la présidence. Le souci du renouvellement partiel des membres du Comité en 1992 a été si grand que je n'ose penser à l'intensité du prochain. Alors je vous demande d'y réfléchir aussi : faut-il envisager certaines modifications, comme celle du nombre des membres du Comité, de la durée de leur mandat ? J'en parlerai avec vous à coeur ouvert lors de notre prochaine assemblée générale. Au fait, maintenant, je peux bien vous l'annoncer: celle-ci aura lieu le **lundi 15 mars 1993**. Le lieu n'est pas encore tout à fait déterminé mais vous sera communiqué sans tarder. A vos agendas donc pour cet important rendez-vous !

Mais saurais-je terminer sans saluer une fois encore Hors-Texte, (lui qui nous accueille si souvent, ma plume et moi), et tout son Comité de rédaction qui ne cesse de nous étonner et de nous combler ?

Vous ai-je tout dit ? Je le crois, mais si j'avais oublié quelques faits, notre rencontre prochaine me donnera la possibilité de réparer cette omission. Je me réjouis de vous revoir dans cette atmosphère si chaleureuse qui a su s'installer entre nous depuis quelques années. A bientôt !

Très sincèrement vôtre,


Geneviève Nicoud



LE BILLET DU DELEGUE

Après le "Billet de la présidente", voilà maintenant celui du délégué de l'AGBD à l'Assemblée des délégués de la BBS. Cette rubrique paraîtra dès maintenant régulièrement dans notre bulletin, car il me semble essentiel de vous tenir au courant, dans leurs grandes lignes, des actions entreprises au sein de ce nouvel organe de la BBS, association dont - faut-il le rappeler ? - l'AGBD est l'un des groupes d'intérêt.

Marie-Claude Troehler vous a présenté, dans le no 38 de "Hors-Texte" (p. 9-11), les compétences de l'Assemblée des délégués et le déroulement de l'élection de ses membres le 19 juin dernier. Je ne reviendrai donc pas sur ces points d'ordre général, d'autant moins que je suis à disposition de chaque membre de l'AGBD pour tout renseignement à leur sujet. J'irai par conséquent droit au but, et vous donnerai aujourd'hui quelques reflets des deux premières réunions de l'Assemblée des délégués, qui ont eu lieu les 11 septembre et 11 décembre 1992 à Berne.

Alors que la première séance a essentiellement consisté à "prendre la température", à "faire connaissance", à discuter du fonctionnement et du rôle exact de l'Assemblée des délégués (!), celle du 11 décembre déboucha fort heureusement sur des décisions importantes prises à l'issue de débats fructueux. La mise sur pied des nouvelles structures de la BBS n'est pas sans poser certaines difficultés, force nous a été de le constater le 11 septembre... ; en y réfléchissant un peu, quoi de plus normal en définitive, si l'on considère les bouleversements qu'aura subis notre bonne vieille ABS en renaissant, le 1er janvier 1992, sous le nom de BBS...!!

Le 11 décembre, donc, les délégués eurent plusieurs points essentiels à traiter ; c'est par conséquent ce jour-là que l'Assemblée des délégués prit réellement son envol !

Commissions

Après une présentation / discussion avec tous les présidents des commissions actuelles de la BBS, dans le but d'acquérir une meilleure connaissance du rôle et du fonctionnement de ces dernières, ainsi que des problèmes qu'elles rencontrent, l'Assemblée des délégués a nommé un groupe de travail ad-hoc pour étudier la réorganisation de ces commissions permanentes (le rapport de ce groupe de travail devra être rendu le 10.10.93).

Votre délégué fera partie de ce groupe de travail : je pense en effet que le rôle des commissions permanentes est essentiel au sein de la BBS, puisque ce sont elles qui prennent en charge de nombreuses réflexions, assumant des tâches concrètes indispensables en relation directe avec l'"exécutif" et le "parlement" de la BBS (Comité-directeur et Assemblée des délégués). La réorganisation de ces commissions est d'ailleurs partie intégrante de la restructuration de la BBS.

Politique de la BBS

Le "livre blanc" adopté par l'Assemblée générale de l'ex-ABS en 1990 contient un cadre politique et des réflexions fondamentales sur les nouvelles orientations de l'association. Pour la mise en oeuvre de ces dernières, l'Assemblée des délégués s'est dotée d'une délégation qui sera chargée d'examiner en détail un projet d'"objectifs quadriennaux" élaboré par le Comité-directeur de la BBS. Cette délégation en rapportera à l'Assemblée des délégués qui validera ce projet dans sa séance du mois de juin 1993.

Si les bibliothécaires de ce pays souhaitent tirer profit d'une association faitière forte et efficace, celle-là se doit d'avoir une politique claire, par conséquent des objectifs de travail précis. Puisque c'est l'Assemblée des délégués qui, selon les statuts de la BBS, élabore la politique de la BBS, il me paraît indispensable qu'elle prenne la peine de définir les dits objectifs très précisément et avec beaucoup de sérieux... ; sinon, la BBS ne saura rapidement plus où "donner de la tête" !

Statuts de la formation professionnelle et des examens BBS

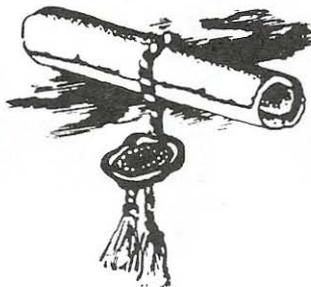
L'Assemblée des délégués a, selon les statuts de la BBS, examiné, modifié puis adopté les nouveaux statuts élaborés par la Commission de formation et des examens dans le but de fournir à la formation une base juridique plus précise.

A côté de modifications mineures, l'Assemblée des délégués a décidé d'élire elle-même les membres de cette Commission, après consultation de la dite Commission. De cette manière, je pense que l'on pourra éviter toute tentative trop marquée (!) de cooptation, qui peut quelquefois poser problème... A noter que cette décision fera jurisprudence quant au choix des membres des autres commissions permanentes de la BBS...

L'Assemblée des délégués a, en outre, décidé de se donner la possibilité de désigner un observateur qui pourra assister aux examens subis par les étudiants BBS. Je salue personnellement cette décision, car la présence d'un observateur garantira une certaine objectivité aux examens qui, sinon, se dérouleraient "en vase clos" entre membres de la Commission de formation et des examens et étudiants (il n'est pas fait appel, en l'état, à des jurés extérieurs lors des sessions d'examens).

J'espère avoir, par le biais de ce premier "billet", suscité votre intérêt pour la BBS, association dont l'AGBD s'est considérablement rapprochée depuis qu'elle en est devenue un groupe d'intérêt. L'AGBD ne souhaite pas pour autant perdre son autonomie et ses spécificités liées au contexte professionnel genevois ; mais sa volonté est de s'inscrire plus nettement dans le contexte professionnel suisse, à une époque où les bibliothécaires sont confrontés à des réalités pas toujours très drôles... Les associations professionnelles sont là pour nous aider, aidons-les à se développer, intéressons-nous à elles et soyons prêts à leur consacrer un (tout petit) peu de notre temps, car elles ne vivent que par l'entremise de leurs membres !

Michel GORIN



Les journaux satiriques au XIXe siècle



INTRODUCTION

Vu le peu d'informations que j'ai pu obtenir, je me bornerai à présenter la presse satirique française; mais tout d'abord, qu'est-ce que la presse satirique, appelée aussi "petite presse" ou presse d'échos ?

Il s'agit d'une presse qui "par le biais d'écrits ou de caricatures s'attaque aux moeurs publiques ou privées ou qui tourne quelqu'un ou quelque chose en ridicule". Parfois grotesque ou grossière, toujours ironique, de bonne ou de mauvaise foi, elle est étroitement liée à l'actualité dont elle se nourrit, et peut fournir un éclairage intéressant sur la façon de penser, le mode de vie, les grands événements politiques d'une époque. Son existence parfois précaire a toujours dépendu du climat politique environnant; sous un régime autoritaire, son insolence a pu présenter un danger pour le pouvoir en place et à travers son parcours, c'est toute l'histoire de la liberté de presse qui se dessine. Pour déjouer la censure, il a fallu qu'elle s'adapte et contourne les interdits en usant de toutes sortes de ruses.

A l'heure actuelle, la presse satirique existe toujours, mais dans une moindre mesure : peu de journaux sont uniquement spécialisés dans ce registre, ce qui est dû à plusieurs facteurs. Aujourd'hui, toute publication peut faire de la satire, la liberté de presse étant acquise depuis longtemps : quel journal, à l'heure actuelle, n'a pas son billet d'humeur, ses potins, ses caricaturistes attitrés ? D'autre part, le régime libéral qui prévaut dans nos démocraties se prête moins aux débats politiques déchaînés du XIXe siècle : si tout ne va pas bien dans le meilleur des mondes aujourd'hui, du moins les gens ont le droit de contester le pouvoir en place à visage découvert ce qui était, à part quelques moments privilégiés, rarement le cas au siècle dernier, époque de régimes politiques autoritaires puissants. Par conséquent, cette presse qui a été le reflet et le porte-parole d'un siècle en pleine mutation politique et sociale, a perdu aujourd'hui beaucoup de son intransigeance et de son acidité. La satire est plus que jamais présente, mais de manière plus édulcorée; en devenant acceptable et acceptée, elle s'est glissée partout mais parce qu'elle n'a plus rien à prouver, elle n'a plus les excès qui faisaient son charme et son originalité au siècle passé.

I. HISTORIQUE

Dès les débuts de l'écriture, il est probable que l'on se soit servi de la satire pour dénoncer ou se moquer de son voisin, de ses ennemis, du pouvoir politique en place.

Avec l'invention de l'imprimerie, naît un fantastique moyen de diffusion des idées et libelles et pamphlets se multiplient mais ce n'est qu'à la Révolution française, période de grande effervescence, que le journal satirique commence à faire son entrée à côté de ses confrères plus importants. A vrai dire, à cette époque pratiquement chaque publication use de l'humour vitriolé pour commenter les événements.. C'est aussi une période particulièrement faste pour le monde du journalisme; la liberté de presse, principe nouveau est énoncée le 26 août 1789 dans l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme : "La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre des abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi". 1500 nouvelles feuilles apparaissent en France de 1789 à 1799, de toutes tendances. Journaux révolutionnaires et contre-révolutionnaires s'affrontent jusqu'en 1792, moment où le régime de la Terreur s'installe.

La plupart des feuilles nouvelles sont les organes des personnalités qui les créent et rédigent les articles. Parmi la presse satirique naissante, l'exemple le plus marquant est sans doute celui du journal d'extrême-droite "Les Actes des Apôtres", fondé en 1789 par Jean-Gabriel Peltier et comprenant des articles de multiples "apôtres" tels que Rivarol, Mirabeau cadet, Montlosier, entre autres. Les rédacteurs du journal attaquent violemment les hommes et les institutions de la Révolution sous forme de textes, de charades, d'anagrammes, de bons mots particulièrement virulents envers leurs adversaires (La Fayette, le comte de Montmorency, Condorcet). Les "Actes des Apôtres" seront publiés jusqu'en 1791 et son style est repris par bon nombre d'autres publications.

Sous la Convention, la liberté de presse n'est plus respectée. Après la mort de Robespierre, le régime du Directoire doit subir les attaques d'une presse désormais nombreuse et puissante : la censure est rétablie et la loi du timbre est imposée aux journaux politiques. La presse satirique est malgré tout plus que jamais présente avec des journaux tels que "le Thé" fondé par Bertin d'Antilly, "le Journal des rieurs", "le Menteur", "le Miroir".

L'arrivée de Bonaparte au pouvoir va changer bien des choses; conscient du danger que la presse peut représenter pour ses projets, Napoléon instaure rapidement diverses mesures légales et illégales contre les journaux. La presse d'opposition disparaît et ne reste qu'une presse officielle qui va bientôt devenir une presse de propagande. Toute velléité de résistance est rapidement vaincue et on peut dire que jusqu'à l'éviction de l'empereur du pouvoir, la presse est belle et bien muselée. Dans ces circonstances, les publications satiriques se font

nettement plus discrètes, les censeurs se chargeant de les surveiller. Sous la Restauration, la liberté de presse va devenir à nouveau un problème-clé.

II. EVOLUTION DE LA PRESSE : LA CONQUETE POUR SA LIBERTE

De 1814 à 1880, les rapports de la presse et des différents gouvernements sont très difficiles. La presse satirique politique est souvent directement visée par le pouvoir en place et est une des premières touchées à chaque nouvelle forme de censure. Pendant toute cette période, la législation touchant à la liberté de presse est impressionnante, les mesures répressives prennent toutes les formes : cautionnement, timbres, brevets d'imprimeurs, poursuites judiciaires; il s'agit de punir la presse, rendue responsable des mécontentements publics dont elle n'est que l'expression. Certaines de ces dispositions sont fatales pour bon nombre de journaux.

Sous la monarchie constitutionnelle, Charles X va lui aussi faire édicter de nombreuses lois dont les plus sévères sont sans doute celles du 21 octobre 1814 (censure pour les écrits de 20 feuilles au moins) et du 31 mars 1820 (censure pour les périodiques politiques et pour les dessins). C'est aussi l'époque où les journaux satiriques illustrés commencent à se multiplier très vite. On peut citer par exemple "le Corsaire" en 1822 et "le Diable boiteux" en 1823.

Après l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe, ce type de publication se fait de plus en plus impertinent. Le roi est pris comme tête de turc et ridiculisé de toutes parts. Les condamnations fusent pour les organes satiriques comme "Brid'Oison", "la Mode", "le Charivari". Le célèbre caricaturiste Daumier est condamné pour sa représentation du roi en Gargantua, Charles Philipon s'attire aussi les foudres du roi qui n'apprécie pas de se faire traiter de "Chose", "Cassette", "Harpagon". Les lois de censure pleuvent de plus belle : celle du 9 septembre 1835 instaure la censure préalable pour les dessins et par là même, met fin aux caricatures politiques. C'est un coup terrible pour les journaux satiriques qui s'appuient de plus en plus sur la caricature et beaucoup doivent disparaître ("la Caricature", pour ne citer qu'elle). Les autres accumulent procès sur procès, disparaissent pour mieux réapparaître sous d'autres noms; c'est le cas des "Cancans" qui vont se transformer successivement en "Cancans persiflants", "Plus de cancans", "les Cancans persécutés". Les journaux satiriques ironisent sur les petitesesses du règne; on utilise des formules indignées contre "le régime de sang, le despotisme du roi". Ce régime se poursuit après une brève période d'accalmie entre février et juin 1848.

Après le coup d'état du 2 décembre 1851, la répression se fait encore plus sévère; le système des avertissements impose une autocensure efficace aux journaux. Si la censure est forte au niveau politique, la caricature de moeurs se démocratise. Du coup, certains journaux satiriques en profitent pour changer de cible. "Le Journal Amusant" (ex "Journal pour Rire") en est un

exemple flagrant. Il oublie les préoccupations politiques de ses débuts pour se dévouer entièrement à ce nouveau créneau. De 1860 à 1866, c'est donc la satire de moeurs qui tient le haut du pavé avec en particulier deux publications importantes : "le Boulevard", fondé par le caricaturiste et photographe Carjat en 1861, et surtout "la Vie Parisienne" lancée en 1863.

A la fin de l'Empire, la presse exaltée se déchaîne à nouveau contre le gouvernement. Le 31 mai 1868, Rochefort lance "la Lanterne", pamphlet hebdomadaire qui va porter à l'Empire les coups les plus durs.

Sous la III^e République, le registre politique reprend définitivement du collier. Les journaux satiriques républicains ("le Grelot", "le Don Quichotte") s'engagent dans une lutte caricaturale avec la presse d'opposition "la Jeune Garde" bonapartiste, "le Triboulet", organe monarchiste.

La loi du 29 juillet 1881 va marquer de grands changements dans le monde du journalisme. En effet, celle-ci assure enfin la liberté de presse; en supprimant l'usage des autorisations préalables, elle met un terme aux mesures arbitraires prises jusqu'alors et réduit à très peu les délits de presse. Du coup, la presse satirique politique perd un peu de son intérêt, car moins inventive et moins subtile.

Entre 1880 et 1890, c'est à nouveau la satire de moeurs qui est la plus intéressante. La caricature est désormais l'outil maître des journaux satiriques qui sont pratiquement tous illustrés ("la Caricature", "le Chat Noir", "le Courrier français"). Autre signe de changement en cette fin de siècle : si la censure politique a pratiquement disparu, c'est la censure morale qui fait son apparition.

III. LES CARACTERISTIQUES DES JOURNAUX SATIRIQUES

Quelles sont les particularités de ce type de presse au XIX^e siècle et à quoi reconnaît-on les journaux satiriques ?

Le journal satirique est d'abord d'une couleur politique assez marquée. Il est en général fondé et animé par une ou plusieurs personnalités bien trempées, penseurs, écrivains, polémistes comme Charles Philipon ou Lauchois-Lemaire. D'autre part, la presse satirique attache et ceci dès ses débuts, une grande importance à l'illustration. Son arme favorite est la caricature et son succès n'aurait sans doute pas été tel sans l'apport des grands caricaturistes de l'époque dont Daumier est peut-être le plus célèbre, à côté de Gray, Baric, André Gill, et de nombreux autres.

Afin d'éviter la censure, les journaux satiriques ont du adopter plusieurs tactiques : souvent, ils se donnent une apparence littéraire ou artistique ("le Nain Jaune", "le Boulevard", "la Caricature"...). Aux périodes les plus critiques pour la liberté de presse, les personnalités visées ne sont pas directement nommées, il s'agit de faire des allusions assez subtiles, à la fois claires pour le lecteur

sans être trop directes quant aux personnes visées de façon à échapper aux ciseaux du censeur. Pour faire passer le message avec humour, tous les artifices sont bons : charades, acrostiches, anagrammes, poèmes, chansons, aphorismes; les caricatures, quant à elles, prennent souvent la forme de portraits-charges.

Une distinction se doit d'être faite entre la satire de moeurs et la satire politique. En période de censure particulièrement dure, c'est la satire de moeurs qui s'étale le plus dans les journaux, et vice-versa. Si la satire politique s'attaque au gouvernement, aux membres du cabinet, la satire de moeurs s'attache plutôt à dépeindre les aspects comiques de la mode, à critiquer le clergé, à présenter l'actualité théâtrale et artistique de façon amusante.

Au fur et à mesure de son évolution, le volume des journaux satiriques augmente et le format in-folio est adopté. De périodicité mal définie, la feuille volante se transforme en journal hebdomadaire, puis en quotidien. Si au début le texte a plus d'importance que l'image (dans "le Charivari", par exemple, il n'y a d'abord qu'un seul dessin sur une seule page), c'est finalement cette dernière qui prédomine alors que le texte devient son appui. Les grandes caricatures du début deviennent plus petites, mais plus nombreuses. La couleur apparaît dès 1885 dans "le Hamneton" mais c'est surtout "la Lune" qui en 1865 exploite le premier le dessin colorié avec succès.

Selon les aléas du moment et les lois de censure, ces journaux ont une durée de vie plus ou moins longue mais rares sont ceux qui subsistent plus de quelques mois ou années. Il existe pourtant deux exceptions notoires : "le Charivari" et "la Vie Parisienne". Vers la fin du siècle, période que l'on pourrait appeler l'âge d'or de la presse satirique, les journaux tendent même à sa spécialiser; on se moque de l'armée dans "la Vie Militaire", "le Monde Militaire" ou du monde financier dans "l'Éclat de Rire", "le Monde de la Bourse". Sous la fausse intention de présenter la mode, certaines publications se risquent à publier des dessins grivois à la limite de la pornographie ("le Courrier français", "l'Événement Parisien", "le Boudoir"). Toutes les excentricités sont permises et les titres les plus rocambolesques apparaissent; certains journaux annoncent d'emblée la couleur et les têtes de turc visées ("l'Anti-Concierge", "la République anti-cléricale"), d'autres misent sur le comique de rue, sur l'argot ("l'Iroquois", "le Drolatique", "le Pétard"), enfin certains versent même dans la grossièreté scatologique ou grivoise ("le Journal des Merdeux", "le Journal des Vidangeurs", "le Journal des Cornards") pour ne citer qu'un bref échantillon. Certains cabarets vont même avoir pendant un court moment leur feuille personnelle ("le Chat Noir", "le Mirliton").

Les raisons de l'immense succès de ce type de presse est dû à plusieurs facteurs : il y a d'abord l'intérêt d'un public heureux de pouvoir se gauffer en douce du gouvernement ou des coiffures excentriques des parisiennes; mais si ces publications ont pu se développer, c'est aussi grâce à la

publicité et aux appuis politiques; souvent le journal satirique est utilisé à des fins de propagande. "Le Bulletin de Vote" en 1877 fait par exemple ouvertement campagne pour les candidats républicains à la députation; "le Boulangiste" de 1866 se charge de ridiculiser les ambitions politiques du général. D'un autre côté, l'apport financier que représente la publicité permet à la majorité des feuilles satiriques sinon de vivre, du moins de vivoter. Des firmes commerciales ont même parfois subventionné des journaux; c'est le cas de "la Chronique Parisienne" soutenue par le Comptoir Général du Vêtement ou du "Courrier Français" soutenu par les produits pharmaceutiques Géraudel. Une dernière caractéristique amusante : les journaux satiriques sont tous géographiquement centralisés à Paris dans les environs de la rue du Croissant, près de la Bourse.

En guise de conclusion, je vais présenter 3 journaux qui en plus d'être assez caractéristiques de l'époque, ont le mérite, du moins pour les deux derniers, d'avoir vécu longtemps par rapport à la plupart des publications satiriques. Il s'agit du "Nain Jaune", du "Charivari" et de "la Vie Parisienne".

"LE NAIN JAUNE"

Le "Nain Jaune" est créé à Paris par l'éditeur-imprimeur Porthmann le 15 décembre 1814. Il devient en 1815 "le Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature"; en prenant une apparence littéraire, Porthmann puis Cauchois-Lemaire qui va lui succéder, espèrent tromper la vigilance des officiels. Publié en 4000 exemplaires, il paraît tous les 5 jours. Le journal se propose d'offrir à ses abonnés "la chronique des salons, les bruits de ville, la revue des théâtres et des journaux, toute une suite d'anecdotes piquantes" mais à travers ses 24 pages d'articles, de comptes rendus, de petits faits, on se moque en fait des partisans nostalgiques de l'Ancien Régime, de leurs idées courtes et de leurs prétentions.

Le "Nain Jaune" commente les grands événements du jour dans ses "Tablettes historiques" qui ouvrent chacun de ses numéros. Il serait difficile d'établir une liste de tous les rédacteurs qui ont participé à sa composition, mais on peut citer parmi d'autres Etienne, Merle et Jouvy. Pour mieux ridiculiser ses adversaires, le "Nain Jaune" invente un ordre de chevalerie, les "chevaliers de l'Eteignoir" qui donne des insignes aux ennemis du libéralisme. De tendance bonapartiste, il critique impitoyablement les journaux royalistes ("le Journal Royal", "le Journal des Débats"), dont il souligne la médiocre audience. Une de ses armes favorites est la caricature en couleurs. Voyant la demande du public fort avide de ces dessins, le "Nain Jaune" va publier une caricature chaque mois sur les "moeurs et ridicules du jour".

Le succès allant en grandissant, son prix d'abonnement passe de 32 à 40 francs. L'arrivée de Napoléon au pouvoir lui permet de s'afficher ouvertement bonapartiste. Après la chute de l'empereur, le journal va finalement payer ses impertinences et

est forcé de disparaître le 15 juillet 1815. Entre-temps divers plagiats auront apparus, tels le "Nain Blanc" ou le "Nain Vert". Cauchois-Lemaire va ensuite créer un nouveau journal "le Journal des Arts et de la Politique" qui va durer jusqu'au 3 octobre 1815. Exilé finalement à Bruxelles, il va publier encore un "Nain Jaune Réfugié" distribué en France mais il doit bientôt s'arrêter car il s'attire les foudres du gouvernement néerlandais contre lequel il devient trop belliqueux.

"LE CHARIVARI"

C'est Charles Philipon qui crée "le Charivari" le 1er décembre 1832. Ennemi juré de Louis-Philippe qu'il prénomme "la Poire", son pamphlet quotidien et plein de verve est résolument antigouvernemental et révolutionnaire. Le journal est rédigé entre autres par Altaroche, Albert Clerc, Louis Huart et la majorité des grands caricaturistes vont y collaborer (Daumier, Grévin, Henriot). Etudier son évolution revient à étudier l'histoire de la presse caricaturale au XIXe siècle car le journal a eu une longévité étonnante. En effet, le "Charivari" est un des rares journaux satiriques à avoir pratiquement traversé tout le XIXe, sa dernière parution datant de 1893. Tout au long de son histoire, le journal subit diverses transformations qui vont marquer son évolution.

De 1835 à 1848, après la mise en vigueur de la loi du 9 septembre 1835 qui met un terme à la caricature politique, "le Charivari" se tourne vers le domaine de la satire sociale. Ce sera le règne des "mœurs conjugales" et des "Mr. Prudhomme". En 1848, le journal redevient politique.

En 1858 il adopte le format in-folio et restera comme tel jusqu'à la fin de sa parution. De nouveaux collaborateurs font leur entrée, parmi lesquels Pierre Véron qui prendra la place de Philipon à sa mort et Ernest Blum. A cette époque, sa présentation est la suivante : la première page est consacrée à des articles politiques, économiques ou fantaisistes. La page 2 contient la chronique du jour, les échos et théâtres et les feuilletons. La page 3 représente une caricature sous le titre "Actualités" et la page 4 est consacrée à des réclames et publicités diverses. Imprimé sur 4 pages, le "Charivari" est vendu 25 centimes et est tiré en 1858 à 2090 exemplaires. Pendant le Siège et la Commune, il doit être réduit de 2 pages et sa parution est plusieurs fois interrompue.

De 1873 à 1893, le "Charivari" poursuit sa route mais il a beaucoup perdu du mordant de ses débuts, ce n'est plus un organe de combat et son esprit est devenu relativement conformiste. Il cesse de paraître en 1893.

"LA VIE PARISIENNE"

Le premier exemplaire du quotidien "la Vie Parisienne" paraît le 3 janvier 1863. Son directeur, Marcelin, le définit en ces termes : "une peinture amusante et vraie des mœurs du jour : des notes et des croquis pris sur le vif". Publié sur 18 pages,

in-folio, avec couverture, il est vendu 60 centimes. Abondamment illustré, le journal tranche nettement sur les autres journaux humoristiques; il existe un genre "Vie Parisienne" fait de satire, d'ironie discrète et de vie insouciance.

Côté rédaction, le quotidien publie des textes de qualité provenant parfois d'écrivains renommés comme Gustave Droz ou Ludovic Halévy. Quant à la partie dessinée, jusqu'en 1870, elle est uniquement composée de croquis de moeurs, de scènes de théâtre, dont le caractère est plus ironique et léger que caricatural. Les deux principaux dessinateurs du journal sont Marcelin et Edgard Morin. Après une interruption forcée d'une année jusqu'au 8 juillet 1871, la "Vie Parisienne" reprend sa publication avec des caricatures politiques, puis à nouveau exclusivement des scènes de moeurs mais le quotidien ne présente plus autant d'intérêt qu'avant et pour maintenir l'attention du public, il se met à publier des dessins légers; il va d'ailleurs subir plusieurs procès intentés pour pornographie. Il cesse de paraître en 1949.



BIBLIOGRAPHIE

ALBERT, Pierre.- La presse française / Pierre Albert.- Paris : La Documentation française, 1990.- 175p.

CASTILLE, Hippolyte.- Les journaux et les journalistes sous l'Empire et sous la Restauration / Hippolyte Castille.- Paris : F. Sartorius, 1858.- 50p.

JONES, Philippe.- La presse satirique illustrée entre 1860 et 1890.- In : **Etudes de presse**, vol. VIII, no 14. Paris : Institut français de Presse, 1956.- 107 p.

SEGUIN, Jean-Pierre.- Nouvelles à sensation, canards du XIXe siècle / Jean-Pierre Seguin.- Paris : A. Colin, 1959.- 226p.

LEDRE, Charles.- La presse à l'assaut de la monarchie, 1815-1848 / Charles Ledré.- Paris : A. Colin, 1960.- 269 p.

Histoire générale de la presse française. Paris : PUF. 4 vol.
Tome I : Des origines à 1814.- 1969.- 633p.
Tome II : De 1815 à 1871.- 1969.- 465p.

La presse et son histoire / Fondation Claude Bellanger.- Martigny : Centre de documentation et de recherche sur la presse, 1986.- 56p.



Félix Vallotton: «Ex-libris», gravure sur bois, 1893.

Danièle TOSI
Bibliothèques Municipales
Section Jeunes
Succursale des Pâquis
17 rue du Môle
1201 GENEVE

Genève, le 27 septembre 1992

23e Congrès de l'IBBY - Berlin, 7 au 12 septembre 1992

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je me permets de situer brièvement IBBY dans le paysage littéraire international.

L'International Board on Books for Young people (Union internationale pour les Livres de Jeunesse) est une association sans but lucratif, fondée à Zürich en 1953. Elle forme un réseau international qui oeuvre dans le monde entier pour inciter les jeunes à la lecture. A cette fin, elle soutient toute initiative, allant dans le sens de la Convention internationale des droits de l'enfant, qui donne le droit à tout enfant de bénéficier d'une éducation élémentaire et d'accéder librement à l'information.

L'une de ces principales activités est l'attribution du prix Hans Christian Andersen qui récompense un écrivain et un illustrateur dont l'ensemble de l'oeuvre apporte une contribution importante à la littérature de jeunesse. La remise de ces deux prix se fait à l'ouverture du Congrès de l'IBBY, qui a lieu tous les deux ans dans un pays différent. A cette occasion, elle publie aussi une liste d'honneur qui sélectionne des ouvrages récents remarquables par le travail de l'auteur, de l'illustrateur ou du traducteur.

Cette année le 23e Congrès de l'IBBY a eu lieu à Berlin, accueillant 500 participants de 62 pays. Il a été organisé par la Section allemande réunifiée. A l'origine c'est la candidature de la Section est-allemande qui avait été retenue, en septembre 1990. Un mois plus tard le mur de Berlin tombait. Malgré les problèmes administratifs, péculiaires et légaux dus à cet événement historique la Section allemande a coordonné cette manifestation de main de maître.

Cette année le thème du Congrès était : Die Welt des Kindes im Kinderbuch - das Kinderbuch in der Welt des Kindes. Avant de relater les différentes interventions qui ont ponctué ces journées, faisons connaissance avec les lauréats du prix Hans Christian Andersen. L'auteur américaine Virginia Hamilton et l'illustratrice tchèque Kveta Pacovska.

Virginia Hamilton est née à Yellow Springs, Ohio en 1936. Elle passe sa jeunesse et ses années de collège dans cet Etat, puis elle s'installe à New York où elle étudie l'art de la nouvelle à la New School for Social Research. Après plusieurs années passées à New York, elle retourne vivre dans son village natal avec son mari et ses enfants. Depuis 1967, Virginia Hamilton a publié 27 livres pour les jeunes dont 15 nouvelles, 3 biographies et 3 recueils de contes. L'ensemble de son oeuvre met en scène le peuple Noir-Américain et raconte l'histoire passée et présente de cette population, dont l'auteur est issue. Son

style est riche et profond, parfois, proche du langage vernaculaire des Noirs-Américains. Ses oeuvres sont traduites en plusieurs langues, malheureusement encore peu en français. Espérons que ce prix incitera les éditeurs français à la faire connaître.

Kveta Pacovska vit et travaille à Prague où elle est née en 1928. Elle est diplômée de l'Ecole des Arts Appliqués de Prague. Elle fut l'élève d'Emil Filla, représentant de l'art moderne tchèque, qui fit connaître à ses étudiants l'art d'avant-garde européen. Kveta Pakovska dessine, peint, crée des collages. Elle explore toutes les possibilités de création qu'offrent les arts graphiques. Son champ d'action est très vaste, allant du dessin à l'illustration, en passant par la création d'objets animés ; elle s'intéresse aussi à la sculpture sur métal. Elle a participé à plusieurs expositions internationales d'illustrations à travers le monde. Son oeuvre a déjà été récompensée par différents prix : Gold Pen Belgrade 1972, Golden Apple BIB Bratislava 1983, Gold Medal IBA Leipzig 1984, 1989, Silver Medal IBA Leipzig 1985, Honour List IBBY Tokio 1986, Premi Catalonia Barcelona 1988.

Kveta Pakovska a illustré 50 livres pour enfants. Ses illustrations sont magiques, pleines de vie et de poésie. Elles sont peuplées de personnages filiformes ou ronds comme des ballons, habillés de costumes d'Arlequin aux couleurs vives et chantantes. Ils défient allègrement les lois de la pesanteur. Ses derniers ouvrages sont animés. Ils permettent à l'enfant de participer plus pleinement à la découverte de l'interaction du texte et de l'image. Ses livres, traduits en plusieurs langues, sont de petits bijoux représentatifs de l'art d'avant-garde de notre siècle.

Pour terminer une mention spéciale a été décernée à l'auteur iranien Hooshang Moradi Kermani. Il a écrit 9 romans tous situés en Iran. Il décrit, dans un langage riche et coloré, les difficultés de vie, les privations quotidiennes de la population rurale de son pays. Son ton juste permet à ses jeunes lecteurs de s'identifier aux héros de ses récits. L'ensemble de son oeuvre est traduite en anglais.

Dans leurs discours d'ouverture Madame Renate Raecke, membre du comité exécutif de l'IBBY et Monsieur Roloff-Monin, ministre des affaires culturelles de la ville de Berlin ont mis en évidence le grand défi, mais aussi la superbe occasion que nous propose la réunification de l'Allemagne et de Berlin. C'est l'ouverture d'horizons nouveaux pour les enfants d'aujourd'hui et pour les générations à venir. Ils font le voeu que ces découvertes se fassent sans trop de souffrances et de violences. Pour cela, il faut encourager les échanges culturels, tous les médias doivent être mis à contribution, en particulier le livre en développant la coproduction et surtout la traduction.

Madame Mattenklot, présidente de la section allemande de l'IBBY, a continué cette réflexion en situant la littérature de jeunesse par rapport à l'enfant et à son environnement. Les livres pour enfants ne sont pas des manuels de savoir vivre et de didactisme comme le croient encore certains. La littérature de jeunesse a toujours été un reflet de la vie avec ses joies et ses peines. Elle s'adapte continuellement à la métamorphose de notre société et traite de problèmes qui ont une résonance intime dans la vie de l'enfant et des jeunes gens. Notre effort doit être de plus en plus soutenu pour que le livre, alliant harmonieusement art, littérature et psychologie, oriente les jeunes dans le labyrinthe de difficultés de notre monde actuel. Il faut qu'ils puissent trouver leur autonomie dans la tolérance et l'estime d'autrui.

Le professeur Piotr Olszowka a poursuivi en évoquant les difficultés que rencontre l'édition de l'Est de l'Europe dans l'apprentissage de la liberté. Il a pris l'exemple de son pays, la Pologne. L'édition est confrontée à plusieurs problèmes tout d'abord l'inflation qui prend des proportions vertigineuses, ensuite le prix du papier et de l'impression sont tellement hauts que le prix d'achat du livre devient exorbitant. Le pouvoir d'achat de la population est si bas, qu'une mère qui doit choisir entre un livre ou un litre de lait pour son enfant, achètera ce dernier. Certains enfants, dont les parents sont trop pauvres pour acheter les livres de classe, vont à l'école sans matériel scolaire, depuis que ces documents ne sont plus fournis par le département de l'instruction publique. D'autres part la concurrence éditoriale est très grande et l'on voit sur le marché de plus en plus de magazines et de livres à bas prix, mais de qualité très médiocre. Une littérature de masse qui laisse peu de choix entre l'érotisme et la bande-dessinée, souvent violente et xenophobe. Ce phénomène se retrouve aussi dans l'édition pour enfants. Dans ces conditions, il est très difficile de proposer une littérature de qualité, surtout depuis que les subsides de l'Etat ont été supprimés. Les maisons d'édition espèrent beaucoup dans la coproduction avec des éditeurs occidentaux. Elles ressortent les classiques dont l'édition est moins coûteuse, car les droits d'auteur sont déjà acquis ou dans le domaine public. Récemment une très belle édition des contes d'Andersen a été éditée, illustrée par trois artistes différents.

Les livres pour enfants sont trop importants pour être produits seulement selon les stratégies de marché. Les pays dont le marché est trop restreint devraient trouver les moyens d'obtenir d'autres subsides de l'Etat.

Ces pays sortant de plusieurs décennies de totalitarisme sont aussi à la recherche d'une nouvelle identité. Ce point a été développé par le professeur Pawel Fraenkel de Moscou qui a pris comme exemple la Russie.

Depuis que l'Empire soviétique s'est désagrégé chaque Etat revendique son autonomie, son identité culturelle. Les infrastructures économiques, politiques et sociales mises en place par le régime soviétique rendent cette entreprise très difficile. C'est une source de conflits importante. La Russie a un passé culturel et littéraire très riche, mais est-ce à cette Russie là que les jeunes veulent s'identifier ?

L'édition pour enfants est composée essentiellement de collections de classiques russes ou étrangers dont les adaptations laissent quelque peu à désirer. Aujourd'hui il y a tout un travail de prospection à faire pour trouver des textes modernes qui parlent aux jeunes de ce pays, loin des dogmes totalitaires, qui leur permettent de s'ouvrir au monde extérieur. La demande est très grande, il est difficile d'y faire face, car l'édition se trouve confrontée à plusieurs difficultés : la compromission, le dysfonctionnement de l'économie, les mentalités qui n'évoluent pas aussi vite que l'histoire, et comme en Pologne l'inflation. La section russe de l'IBBY, qui s'est créée récemment, fait tout ce qu'elle peut pour palier à ces problèmes pour que rapidement, elle puisse proposer aux jeunes de la nouvelle Russie une littérature de qualité.

La professeur Mabel Segun, Nigéria, a parlé du multiculturalisme dans la littérature de jeunesse. Elle s'est basée sur des études faites aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Les Etats-Unis sont le pays le plus multiculturel, avec un mouvement de population toujours très important, alors qu'en Grande-Bretagne l'immigration s'est stabilisée après les années 1970. La population des Etats-Unis est composée à 55% d'étrangers. Les groupes ethniques les plus importants sont les Africains, les Asiatiques et les Américains du sud. Ces deux pays doivent faire face au racisme et à la xénophobie. Ils doivent aussi

favoriser l'intégration des jeunes de la seconde génération. Ainsi, dès la fin des années 1970, des études ont été faites pour voir comment l'homme de couleur était perçu dans la littérature de jeunes. Elles ont démontré que la violence et le racisme étaient trop souvent présents. D'autre part que le statut de la femme était présenté sous un angle trop réducteur. Depuis les auteurs et les éditeurs pour la jeunesse sont plus attentifs à ces problèmes et y ont largement remédié. Madame Segun remarque qu'il y aura toujours un certain décalage tant que la majeure partie de cette littérature sera écrite par des blancs. Aux Etats-Unis et en Europe on peut compter sur les doigts de la main les auteurs de couleur écrivant pour la jeunesse.

Madame Segun a aussi abordé le thème du multiculturalisme dans les pays africains. Elle a pris en exemple le Nigéria dont la population est socialement très partagée entre riches et pauvres, entre ville et campagne. Le peuple nigérien est formé de plusieurs ethnies qui ont leurs coutumes et leurs langues. Depuis la décolonisation ces identités culturelles s'affirment de plus en plus. Des programmes d'alphabétisation ont été mis sur pied. Une littérature de jeunesse de qualité s'est développée qui trouve sa source dans la culture africaine. Madame Segun déplore que ces textes soient peu connus à l'étranger. C'est pourquoi il faut privilégier le plus possible la coproduction et la traduction pour que les enfants du monde apprennent à se connaître.

Pour terminer les professeurs Birgit Dankert et Jens Thiele ont parlé de la représentation de la pauvreté, de la guerre, des sans-abris dans les textes et les illustrations de la littérature de jeunesse. Ces sentiments sont différemment vécus par tous les enfants du monde. Pour les uns, c'est une réalité quotidienne, pour les autres, ce sont les images de la télévision, de la publicité ou d'autres médias. Ce sont souvent des expériences d'un réalisme frappant que les enfants vivent sans connaître le fond du problème.

Rapidement, le professeur Thiele a montré à l'aide d'exemples d'illustrations anciennes et modernes que ces thèmes sont évoqués, avec plus ou moins de rigueur, dans l'illustration pour la jeunesse. Souvent, la réalité est transformée en une représentation esthétique qui doit plaire au public. Ainsi la pauvreté devient pittoresque et décorative. Un exemple frappant, les différentes façons dont a été illustrée "La petite fille aux allumettes" d'Andersen.

Par Bernadette : l'illustration est esthétique. L'enfant baigne dans un halo de lumière suave et irréelle.

Par Otto Dix, qui illustre ce conte dans les années 1930, l'illustration est réaliste dans des tons gris vert. L'on sent la pauvreté, le désespoir de cette petite orpheline.

Monsieur Thiele fait remarquer que l'illustration a souvent un rôle pédagogique et moral, mais lorsqu'elle est trop réaliste elle devient suspecte. Il prend comme exemple les controverses qu'ont suscité les illustrations de Roberto Innocenti pour "Rose Blanche". Il conclut en affirmant qu'il n'y a pas de faux médias pour présenter ces problèmes, que la politique de l'autruche n'est pas une solution. Les enfants ont droit à une information objective sur ces questions.

Madame Dankert a poursuivi en prenant différents exemples dans la littérature de jeunesse, à l'aide desquels nous avons pu constater que ces thèmes peuvent être traités de façons fort différentes. Tout en se voulant moraux et éducatifs, ces ouvrages sont le reflet d'un esthétisme, d'une époque, d'une certaine manière de percevoir l'enfance et de la confronter à la réalité.

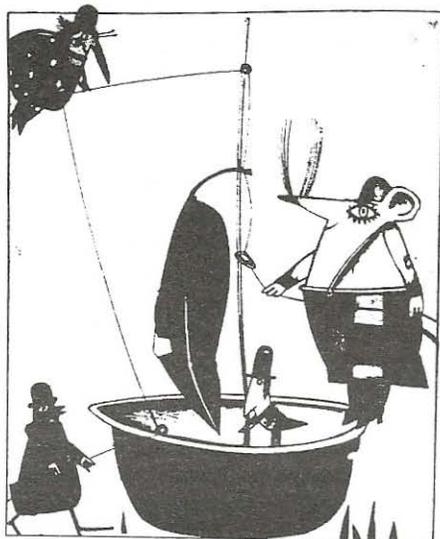
Comme compléments, des ateliers permettaient d'approfondir les thèmes développés lors des conférences. De plus, deux très belles expositions ont été mises sur pied à l'occasion de ce Congrès.

La première s'intitule : "Deutsche Bilderbuchillustration Heute". Elle réunit les originaux de 58 illustrateurs des "deux Allemagnes". C'est un survol intéressant du potentiel artistique actuel de ce pays dans le domaine de l'illustration du livre pour enfants.

La seconde exposition s'intitule : Robinson und Struwwelpeter. C'est un voyage rétrospectif à travers la littérature de jeunesse. Elle présente 300 ouvrages de grande valeur appartenant tous à la collection de la Bibliothèque Nationale de Berlin qui était auparavant la Bibliothèque Nationale allemande. Ce périple, à travers différents thèmes, met en valeur le développement de la littérature de jeunesse en Europe. L'on peut admirer les premières éditions de "l'Orbis pictus" de Comenius du 17e siècle, les premiers abécédaires, des recueils de fables et de contes du 18e siècle, des récits de voyages, des robinsonnades du 19e siècle, les premières éditions du "Struwwelpeter" d'Hoffmann ainsi que celles de "Max und Moritz" de Buch. Plusieurs vitrines sont consacrées aux albums illustrés par des artistes du 19e siècle appartenant aux mouvements du Jugendstil ou de l'Art nouveau. Ce parcours merveilleux se termine pour le texte par "La conférence des animaux" d'Erich Kästner, pour l'illustration par des originaux d'artistes réputés actuellement.

Ce congrès m'a confirmé que nous devons faire tout notre possible pour mettre le livre à la portée du plus grand nombre d'enfants. C'est un travail énorme dont la finalité doit nous faire passer par-dessus les ennuis de toutes sortes, car elle est porteuse de connaissance, de tolérance et de paix.

Je remercie Monsieur Jacquesson, Monsieur Vaissade et les autorités de la Ville de Genève de m'avoir donné la possibilité de participer à cette manifestation.



ill. de Kvetta Pacovska

**ATTENTION
NE PAS OUBLIER !**

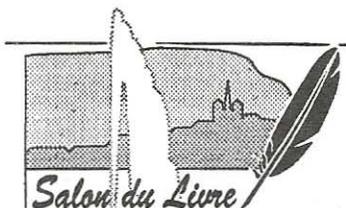
VENEZ NOMBREUX ET NOMBREUSES
RENCONTRER D'AUTRES PROFESSIONNELS DU LIVRE

AU

**7e
SALON INTERNATIONAL
DU LIVRE ET DE LA PRESSE**

INVITE D'HONNEUR : La Grèce

Le Salon ouvrira ses portes à PALEXPO
le mardi 4 mai 1993, à 17 heures,
et se terminera le dimanche 9 mai 1993.



LA BIBLIOTHEQUE DES ARCHIVES DE LA VILLE DE GENEVE

De mai à août 1992, nous avons mené à bien notre travail de diplôme aux Archives de la Ville de Genève. Il s'agissait pour nous de réorganiser et d'informatiser la bibliothèque et ce, au moyen du logiciel documentaire Gesbib III utilisé notamment dans les bibliothèques des établissements de l'enseignement secondaire genevois.

Par cet article, nous désirons présenter brièvement cette institution qui mérite d'être plus connue et pour ses fonds et pour l'accueil chaleureux qui y est réservé aux utilisateurs. Commençons par un petit historique...

Les Archives ont été créées le 1er août 1986. Elles font partie du Département des Finances et de l'Administration générale de la Ville de Genève.

Leur histoire remonte à 1977, année où deux conseillers municipaux déposèrent une motion devant le Conseil municipal pour l'organisation des archives de la Ville et ses différents services. En février 1980, la Société auxiliaire des Archives d'Etat (société constituée d'historiens et de "vieux Genevois" soucieux du passé de leur ville) rencontre le Secrétaire Général en fonction, Monsieur Jean-Pierre Guillermet pour discuter de ce dossier. A la suite de cette entrevue, décision est prise d'engager un historien pour dresser l'inventaire des archives afin d'évaluer la nécessité d'ouvrir un service des Archives pour la Ville de Genève. Le fonds s'est avéré être important et intéressant. C'est ainsi qu'en décembre 1983, le Conseil Administratif décide d'ouvrir les Archives de la Ville de Genève au public et d'engager un(e) archiviste, qui sera nommée en la personne de Mademoiselle Micheline Tripet, entrée en fonction le 1er août 1986.

C'est ainsi que 30 tonnes d'archives furent déménagées des caves du 4 rue de l'Hôtel de Ville (siège du Secrétariat Général et du Conseil Administratif de 1875 à 1985) au Palais Eynard.

La première étape du travail consista, une fois les fonds déplacés, à préparer les inventaires pour rendre les archives consultables au public. Elle permit d'ouvrir officiellement la salle de consultation des Archives le 16 septembre 1987.

La deuxième étape consistait à recenser les archives intermédiaires des services de l'administration municipale. En effet les différents services conservent dans leurs locaux les documents aussi longtemps qu'ils en ont besoin puis versent ceux qui seront conservés définitivement aux Archives.

A l'heure actuelle cette opération est quasiment terminée. Désormais le travail courant consiste à intégrer et à gérer l'accroissement des fonds.

LES FONDS

Les Archives de la Ville de Genève sont celles de l'administration municipale issue de la Révolution de 1842. Elles comprennent également celles de Plainpalais, du Petit-Saconnex et des Eaux-Vives qui étaient des communes indépendantes, avant d'être rattachées à la Ville de Genève en 1931. Leurs archives remontent à la fin du 18e siècle et plus précisément à 1798.

Elles n'incluent pas les archives des administrations municipales antérieures, à savoir celles du Moyen Age, de la période française et des 27 premières années cantonales (1815-1842) et ce, pour diverses raisons notamment historiques. Ces fonds sont, quant à eux, entreposés aux Archives d'Etat.

Pour enrichir les fonds publics de la Ville de Genève, les Archives accueillent des fonds privés qui permettent de compléter les sources dans les domaines du ressort de l'administration municipale, par exemple : la musique, les spectacles, les beaux-arts, les sports, l'architecture, l'énergie, etc.

Exemple : Archives du Théâtre Mobile, archives des ateliers de Sécheron, archives du Journal de Genève, etc.

LES DOMAINES

En principe, les Archives de la Ville de Genève comprennent l'ensemble des documents élaborés ou reçus par l'administration municipale en fonction de son activité et conservés pour leur intérêt historique.

Depuis le milieu du 19e siècle, les fonctions qui incombent à la Ville sont sensiblement restées les mêmes à une ou deux disparitions près. D'autres sont passées à l'Etat, comme les écoles professionnelles, d'autres encore ont fait des aller-et-retour comme la voirie ou l'éclairage. D'autres enfin se sont développées de manière spectaculaire, notamment dans les domaines culturels (musique et beaux-arts), sportif et social, sans oublier les travaux dont la croissance a suivi celle du parc immobilier.

Il faut malheureusement noter que tout n'a pas été conservé comme cela aurait dû l'être et qu'au gré, notamment de la conscience historique plus ou moins prononcée des Secrétaires Généraux successifs et des déménagements, de fâcheuses destructions se sont probablement opérées.

LES LOCAUX

Les Archives ont été installées dans les anciennes écuries du Palais Eynard. Elles sont sur deux niveaux : au rez-de-chaussée, il y a la salle de consultation, à l'étage un bureau et des compactus spécialement aménagés pour la conservation des archives historiques consultables. Deux locaux supplémentaires, respectivement de 250 m2 et de 50 m2 ont été mis à disposition par la Ville et contiennent les archives intermédiaires.

A l'heure actuelle, les archives sont donc entreposées en quatre endroits :

Palais Eynard (archives historiques)
Annexe Le Corbusier (archives intermédiaires)
Annexe de Saint-Léger (salle de tri et de classement)
Annexe du Lignon (archives intermédiaires)

LA BIBLIOTHEQUE

D'abord propriété du Secrétariat Général, la bibliothèque semble remonter à 1952 ; elle était gérée par les secrétaires de ce service. Constituée de dons (la Ville subventionne beaucoup d'ouvrages) et d'achats d'ouvrages sur la Genève historique, touristique, etc., elle servait notamment au Secrétaire Général qui, en lieu et place de l'archiviste actuelle, devait préparer des petites études historiques, des discours, etc. pour diverses manifestations. Elle était stockée dans des armoires ; on accédait aux documents grâce à deux fichiers (auteurs - titres) classés en un seul ordre alphabétique. Il n'y avait par contre aucun inventaire. Les monographies et les brochures ainsi rassemblées représentaient un nombre approximatif de 500 unités.

Lors de l'ouverture des Archives de la Ville de Genève, Mlle Tripet réalisa qu'il manquait aux Archives une bibliothèque de référence comme il s'en trouve dans toute institution de ce genre. Elle suggéra au Secrétariat Général de reprendre cette collection d'ouvrages qui resterait aussi à la disposition des collaborateurs municipaux. La bibliothèque fut donc transférée aux Archives tout en restant propriété du Secrétariat Général. L'accroissement a toutefois été réalisé sur le budget des Archives et les ouvrages acquis depuis 1986 leur appartiennent dès lors.

Les collections

Comme nous l'avons déjà révélé, les domaines couverts par la bibliothèque sont principalement l'administration municipale, les publications cantonales et l'histoire de Genève. C'est ainsi qu'elle comprend notamment les séries complètes des

publications officielles de la Ville et du Canton, des ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires, atlas) et les livres fondamentaux d'histoire genevoise. Elle compte approximativement 2'000 titres représentant environ 5'000 unités.

La bibliothèque des Archives est un libre accès sans l'être... En effet, à cause du manque de place, décision a été prise, à l'ouverture du service, d'opter pour une classification par format. Ainsi, tous les documents sont en libre accès au rayon mais les cotes sont mélangées et les ouvrages accessibles uniquement par le biais du fichier. Ce dernier va prochainement être entièrement informatisé. Pour l'heure, il contient déjà toutes les monographies (près de 600), les périodiques (51 titres), une partie des brochures (environ 200) et certaines notices de dépouillement de périodiques.

Rappelons avant de terminer que c'est une bibliothèque de consultation et qu'il vous faut par conséquent travailler sur place (possibilité de faire des photocopies).

Pour information :

Adresse : Archives de la Ville de Genève
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3

Tél. : 318.15.11
Fax : 311.61.37

Horaire : Mercredi, de 1400 à 1800 h.
Jeudi, de 0830 à 1700 h.



Fabienne Chenaud et
Danielle Frey-Chassot

LE SAVOIR POUR L'EUROPE : **Bibliothécaires et éditeurs coopèrent**

Après le spectaculaire succès de la Conférence européenne sur l'automatisation et les réseaux de bibliothèques, qui avait réuni 700 participants en mai 1990 à Bruxelles (cf. Hors-Texte, no 32, p. 18-21), ce sont environ 400 personnes qui ont assisté du 11 au 13 novembre 1992 à ce congrès-là, plus spécialisé, organisé par l'European Foundation for Library Cooperation (EFLC) et par le Working Group of European Librarians and Publishers (ELP).

Les nouvelles technologies offrent des perspectives intéressantes aux éditeurs et aux bibliothécaires en cette fin de siècle, mais les restrictions financières sont un frein important au développement de leur collaboration. Pour surmonter ces difficultés, les bibliothécaires et les éditeurs auraient à n'en point douter intérêt à organiser leur avenir ensemble.

Comment les éditeurs et les bibliothécaires peuvent-ils fournir aux chercheurs, aux entreprises ou aux consommateurs l'information la plus pertinente s'ils ne se rencontrent et ne se parlent pas ? Quelles sont les préoccupations des bibliothécaires et les soucis des éditeurs ? Ne devrions-nous pas examiner ensemble les questions irritantes du droit d'auteur, des prix, des normes, de l'accès aux données, et le volume toujours croissant de la littérature ? Telles sont quelques-unes des questions légitimes qui sont à l'origine de cette conférence qui n'a, à mon avis, pas débouché sur des résultats significatifs, tout en faisant éclater au grand jour certaines divergences fondamentales entre bibliothécaires et éditeurs, autrement dit entre "agents culturels" et "commerçants"...

Les exposés auxquels je pus assister durant ces trois journées furent de qualité inégale, on pourra en juger après la publication des actes de cette conférence. Qu'il me soit permis ici d'en mentionner certains, qui m'ont particulièrement intéressé.

Madame Jessica LARIVE, députée néerlandaise au Parlement européen, a présenté un rapport de la Commission européenne sur la promotion du livre et de la lecture en Europe. Des mesures devraient ainsi être prises aux niveaux général (organisation d'"assises européennes du livre" entre bibliothécaires et éditeurs et de "semaines du livre" dans chaque pays européen), linguistique (coordination en matière de traduction en vue de promouvoir des écrits dans des langues peu répandues), social (faciliter l'accès au livre pour les personnes défavorisées, tant physiquement qu'économiquement ; les livres

destinés au prêt dans les bibliothèques pourraient par exemple être exemptés de TVA...), et technologique (le livre doit suivre l'évolution en cours).

Madame Milagros DEL CORRAL, UNESCO, a quant à elle lancé un appel pour que les nouvelles technologies soient mises à profit pour mieux exploiter les ressources documentaires et les diffuser auprès du public, et pour que l'information soit dorénavant préparée, gérée, afin de la canaliser et d'améliorer son efficacité.

Monsieur Jacques BOURGAIN, directeur de la BPI à Paris, a quant à lui insisté sur le fait que les nouvelles technologies n'évitent pas la marginalisation de certains usagers. Bibliothécaires et éditeurs doivent donc comprendre qu'une bonne préparation et une bonne sélection de l'information deviennent essentielles si l'on souhaite éviter l'exclusion d'un nombre croissant d'usagers. La bibliothèque publique est le lieu par excellence où l'on peut analyser l'adéquation des outils aux possibilités et aux besoins des usagers.

Monsieur Hans-Peter GEH, ancien président de l'IFLA et président de l'EFLC, et Monsieur John DAVIES (Publishers Association, Londres) ont insisté sur le fait qu'il est désormais vital de résoudre les problèmes budgétaires par l'intermédiaire d'une collaboration effective entre bibliothécaires et éditeurs... mais ces bonnes paroles n'ont pas eu de suites plus concrètes à Bruxelles...

Différents éditeurs et bibliothécaires ont par ailleurs fait certaines constatations, et je terminerai ce bref compte-rendu par une liste de celles qui me paraissent représentatives des discussions qui se sont déroulées à Bruxelles :

- l'édition électronique peut contribuer à baisser les coûts de l'information
- il est difficile d'imaginer des interfaces efficaces entre systèmes informatisés de bibliothèques et d'éditeurs
- la commande et la facturation en ligne est une demande pressante de la part de nombreux bibliothécaires
- les problèmes de droit d'auteur empoisonnent les relations entre bibliothécaires et éditeurs...
- la perception des droits d'auteur sur les documents électroniques n'est absolument pas réglée actuellement ; si ces frais sont trop élevés, l'emploi de ces documents baissera et ce sont finalement les éditeurs qui en pâtiront, économiquement parlant...
- les deux "cataclysmes" en matière de droit d'auteur sont d'abord les photocopies, puis

l'arrivée sur le marché des documents électroniques !

- il faut redéfinir ce qu'est une "oeuvre" au niveau juridique; il y a toujours un "auteur" à la base de tout document, et celui-ci doit être protégé
- la philosophie qui veut que l'information diffusée par les bibliothèques est gratuite est devenue obsolète
- la CEE ne veut pas trop légiférer, elle souhaite plutôt résoudre les problèmes par contrats directs entre auteurs et leurs partenaires
- les rôles des bibliothécaires, éditeurs et diffuseurs tendent à se confondre, il est donc urgent de mettre sur pied une nouvelle organisation du marché de l'information
- faire payer l'information stockée sur support électronique lors de chaque utilisation est un obstacle à la diffusion de cette même information ; un système par abonnement est bon, car les coûts sont identiques, que l'information stockée soit ou non exploitée.

En définitive, difficile d'en dire plus sur une conférence certes digne d'intérêt, mais qui a pâti du fait que les préoccupations des principaux protagonistes sont encore très éloignées les unes des autres. C'était aussi la première fois que bibliothécaires et éditeurs tenaient une conférence commune : gageons qu'elle aura été le tremplin vers un travail concret qui a peut-être débuté dans ses coulisses avant de paraître au grand jour...! Et réjouissons-nous de recevoir les actes du congrès, qui contiendront entre autres le texte des synthèses qui ont été faites lors de la session de clôture : le bien connu Maurice LINE (précédemment British Library, Boston Spa) et Gordon GRAHAM (éditeur, Grande-Bretagne) ont été brillants dans cet exercice, et leur conclusion valait à elle seule le déplacement de Bruxelles (à côté des frites, bien sûr...)!

Michel GORIN (E.S.I.D.)



A propos d'une exposition

"Pierre l'irrésolu, Marie-sans-soin, Charlotte la gourmande, Max, Moritz, Buster Brown et quelques autres attendent votre visite dans le hall de la Direction générale du Cycle d'orientation..."

C'est en ces termes que se présente une modeste exposition de livres anciens, intitulée "Les Enfants terribles". La Bibliothèque et le Centre d'information de la Direction générale se sont ingéniés à présenter dans cinq vitrines quelques ouvrages d'une collection privée jusqu'au 31 mars. Quel est le propos de cette exposition, c'est ce qu'on nous décrit brièvement ici.

D'abord, pourquoi "Les Enfants terribles"? De vieux albums pour les enfants peuvent-ils toucher le public? Qu'ont-ils à nous dire aujourd'hui? Tentons de donner quelques explications. Pour le collectionneur -généralement passionné- l'intérêt de sa démarche est évident : consacrant beaucoup plus de temps que d'argent à la quête patiente, au gré des ventes et des marchés, de vieux livres isolés et sans signification pour la plupart des gens, il a la satisfaction de reconstituer des ensembles, de recréer, tant bien que mal, une époque oubliée, et de découvrir dans une sorte de pénombre, des relations de cause à effet qui lui semblent révélatrices! Quelques recherches bibliophiliques l'avertissent de maintes lacunes, qu'il s'efforce de combler. La peinture et la caricature se sont plu à donner l'image pittoresque de ce rêveur un peu fou, qui finit pourtant par être la providence des bibliothèques ou des musées... toujours sensibles aux donations. Cette lance rompue en faveur du collectionneur, approchons-nous des livres modestement groupés ici. C'est bien d'une époque qu'il s'agit, à peu près la deuxième moitié du XIXe siècle. Sans nulle prétention, on a souhaité faire percevoir au visiteur attentif une phase de transition, un "changement de point de vue" historiquement curieux, et profondément lié à l'évolution d'un siècle remarquable.

On sait que les enfants ont commencé à "avoir leurs livres" - et donc leurs auteurs, leurs illustrateurs, leurs éditeurs- dans le courant du XVIIIe s. L'Angleterre, l'Allemagne se signalent par l'originalité et la qualité de leurs productions dans ce genre nouveau. On se reportera, à ce propos, aux chapitres enthousiastes que Paul Hazard a consacré à ce sujet dans "Les livres, les enfants et les hommes", ou aux remarques lucides d'un

Marc Soriano dans son dictionnaire "Guide de littérature pour la jeunesse".

Dans la France de Louis XVI, Arnaud Berquin publie avec succès son "Ami des Enfants" (pour ne citer que ce périodique), où il s'inspire de ce qui se fait ou s'est fait outre-Manche et outre-Rhin. Mais, malgré l'élégance de son style, il n'échappe pas à la mièvrerie. Ses saynètes bien connues sont remplies de "Ah mon papa!" ou "Oui ma bonne!" qui indiquent assez que l'on attend de l'enfant lecteur qu'il apprenne bien sa leçon de politesse et de déférence. Voilà le ton.

Pendant la Révolution, les enfants ne sont pas négligés ; on se préoccupe encore de leçons, plus patriotes il est vrai. La persécution pédagogique se fait plus forte encore sous la Restauration, avec une pression religieuse et morale qui rend les contes et les petits romans de cette époque presque illisibles pour nous, tant ils manquent de naturel.

Un changement sensible s'amorce - toujours en France - après 1830. Une certaine liberté d'écriture, si évidente dans la presse et le roman, les audaces du Romantisme atteignent même le jardin trop privilégié des livres d'enfants. L'enfant, justement, est "vu" autrement. L'illustration, la drôlerie et l'humour se rencontrent par exemple, dans les aimables albums de Töpffer, si corrosifs. On a toujours la passion de la pédagogie, mais on en rit aussi en fait.

Des récits irrévérencieux voient le jour: "Les Mémoires de Jean-Paul Choppard", de Louis Desnoyers (1836) s'amuse de l'immoralité d'un garçonnement. Hetzel, plus tard, amendera le scénario pour éviter de choquer. Nulle véritable nouveauté d'ailleurs : le "Taugenichts" d'Eichendorff date du premier quart du XVIIIe siècle. Mais ce n'est pas un livre d'enfants! Ce qui change, c'est le regard. Voyons notre exposition.

Francfort, Noël 1844 : un médecin neurologue, le Dr Heinrich Hoffmann, parcourant les librairies à la recherche d'un livre amusant pour son petit garçon, se fâche de ne rien trouver à son goût. Il y a abondance d'atlas, de livres sur la nature, de leçons de choses, mais pas grand chose pour faire rire! Alors il s'attaque lui-même à la confection d'un cahier d'histoires drôlatiques, qui mettent en scène des enfants, sots et désobéissants le plus naturellement du monde. Parents protecteurs, anges gardiens, pourquoi ne survenez-vous pas à temps? L'épreuve de l'expérience est cruelle : le méchant Frédéric est parfaitement mordu par le chien qu'il battait, l'imprudente Pauline, jouant avec les allumettes, est réduite à

un petit tas de cendres ; des enfants sans coeur sont plongés par le grand Lustucru (à moins que ce ne soit St Nicolas) dans un énorme encrier d'encre grasse ; Conrad, qui suce son pouce, se voit tout à coup visité par un tailleur armé de grands ciseaux : clic clac, plus de pouces. Tous ces détails horribles font rire un petit enfant, qui ne s'émeut guère d'affreux passages des contes de fées bien connus.

1845 : le cahier autographe, repéré par un éditeur, est publié avec d'infimes retouches. La célébrité du Dr Hoffmann est faite. "Struwelpeter" (c'est le titre du recueil) deviendra presque aussitôt un classique. Chacun en connaît les péripéties, et la satire politique opère un curieux transfert dans le monde adulte. Aujourd'hui, si l'on consulte le catalogue général de l'édition allemande à ce titre, on demeure stupéfait de la quantité de "Struwelpeter" mis à toutes les sauces.

Adapté et adopté dans presque tous les pays, il s'appellera en France "Pierre l'ébouriffé". L'adaptateur en est Louis Rastibonne, qui signe "Trim". Décidément, après les enfants sages, la mode est aux enfants terribles. Louis Hachette, conscient de cette évolution, lance "Les Albums Trim", sur le succès de "Pierre l'ébouriffé" (qui a paru chez l'éditeur Fischbacher au début de la IIIe République). Quelques albums de cette série sont également présentés. Les plus amusants sont illustrés par le grand Bertall. Ces ouvrages n'étaient pas coûteux à l'époque. Leur impression s'apparentait à celle des images d'Epinal, avec des coloris très vifs, au pochoir.

Avec ses lithographies soignées, "Les gourmandises de Charlotte", une réussite de Job, au tout début de notre siècle, est comme l'heureuse conclusion des Albums Trim, déjà oublié.

Si nous revenons en Allemagne, on ne pourra passer sous silence l'abominable paire de chenapans que sont "Max et Moritz", dessinés et racontés avec esprit par Wilhelm Busch. Encore un classique! Nous présentons -rareté- un "Max et Moritz" en vers latin! sans doute à l'intention de lycéens (celui-ci est des années 30). Après tout, les manuels scolaires hilarants ne sont pas si nombreux !

Comportement et bonne tenue sont depuis très longtemps au catalogue des livres pour les enfants. Nous ne faisons allusion à ce domaine voisin des "Enfants terribles" que succinctement, par trois ouvrages, dont le plus important est "La Civilité puérile et honnête", du très raffiné Boutet de Monvel (fin du XIXe s.). "Le convive comme il faut", de Philippe Dumas, paru récemment à l'Ecole des Loisirs, traite avec un humour décapant de la bonne tenue à table.

La dernière vitrine (5) est consacrée enfin aux enfants terribles d'outre Atlantique. Nous quittons les albums pour plonger dans le monde foisonnant de premiers "comics" qui paraissent, à grands tours de rotatives, chaque week-end. Trois "suppléments du dimanche" (des premières années de notre siècle), joliment coloriés et de belles dimensions, du New York Herald font leur Une du fameux "Buster Brown (et son chien Tiger)". Beaucoup de quotidiens publiaient ainsi des pages dues à d'excellents dessinateurs. Pour un vaste public d'immigrés, déchiffrer les "bulles" était sans doute une agréable façon de s'initier à l'américain.

Dernier héros, dont beaucoup se souviennent encore, "Bicot", moins bourgeois que Buster Brown, mais extraordinairement chaleureux et sympathique, à la tête de son "Club de Ran-tan-plan" a sévi dans les années 20.

Les enfants terribles ? A toutes les époques, ils donnent maints soucis à leurs parents, à leurs maîtres. Mais on les adore !

Jean Delalune



ALLO, BIBLIO, ECHOS...

Lentement, mais sûrement !

On attendait depuis plus de 20 ans que la Bibliothèque nationale suisse choisisse enfin son système informatique. La proposition du nouveau directeur Jean-Frédéric JAUSLIN - docteur en physique - a certes pesé très lourd dans la balance de Flavio COTTI. L'entrée des ordinateurs à la BNS constituera sans doute l'élément clé d'une profonde métamorphose. "Une métamorphose urgente, constate tristement J.-F. JAUSLIN", face aux 3 millions d'ouvrages que la BNS possède !

L'unique catalogue à disposition se compose d'environ 5 millions de fiches dactylographiées et représente 45 km de rayonnages. Devant l'urgence de la situation, le 18 décembre dernier le Parlement acceptait le nouveau projet de la BNS. Celle-ci recevra une enveloppe supplémentaire de Frs 20 millions sur 4 ans pour assumer sa mission. Par contre, aucune décision n'a été prise concernant les 39 postes de travail supplémentaires demandés par Monsieur JAUSLIN... !

Bien que les systèmes SIBIL et ETHICS (créés en Suisse) équipent les trois plus grands réseaux suisses, ils n'ont pas été choisis par la BNS. C'est un système américain développé par la société VIRGINIA TECH LIBRARY SYSTEM qui a eu la préférence et qui sera installé par une entreprise suisse spécialisée, SWS. Ce système très performant, et qui a déjà fait ses preuves notamment en Finlande, offre en outre la possibilité d'intégrer des documents sonores ou en images, une première pour les bibliothèques suisses ! Pour que la BNS continue de jouer son rôle de bibliothèque centralisatrice, ce système informatique devra être en mesure d'accepter n'importe quel autre système adapté à la norme internationale. Cette difficulté est en passe d'être surmontée et la nouvelle gestion devrait satisfaire les grandes bibliothèques qui craignaient pour leur autonomie et qui avaient nettement marqué leur opposition à un système centralisateur.

Pas (trop) sérieux

Le marxisme-léninisme dégage davantage de chaleur. Soumis à un blocus par l'Azerbaïdjan, les Arméniens ont entrepris de sacrifier leurs bibliothèques pour se chauffer, non sans donner la préférence aux oeuvres complètes des classiques marxistes-léninistes. "Leurs couvertures épaisses brûlent plus longtemps et dégagent davantage de chaleur", a expliqué hier l'agence arménienne Snak. (Extr.de : La Suisse, 19.1.1993)

Les femmes à la page

Dès le printemps 1993, un nouveau centre de documentation ouvrira ses portes à Carouge. Il s'agit d'un "centre de documentation sur la condition féminine" qui se veut dans un premier temps genevois, mais espère devenir à moyen terme le lieu romand de la documentation sur l'égalité et la condition féminine.

Car pour le moment les finances font défaut. Le budget de fonctionnement est estimé à Frs 150'000.-, auxquels il faut ajouter Frs 60'000.- d'investissement de départ. Ayant déjà reçu un subside du Bureau de l'égalité l'association initiatrice attend encore une réponse de la Ville de Genève. Pour le reste, des pourparlers sont en cours avec les grandes communes sub-urbaines, des banques et des entreprises. Il est prévu de débiter avec un minimum : une personne à mi-temps (bibliothécaire ?) et les 800 documents cédés par le Bureau de l'égalité. Les responsables comptent en outre sur des prestations payantes. Plus qu'une bibliothèque le centre a l'ambition de devenir un lieu ouvert non seulement sur la Suisse, mais également sur l'Europe, l'Afrique et le Canada. Il compte également se relier à un réseau informatique qui est en train d'être constitué en France (base de données).

Lecture publique et Tiers monde

L'opération franco-malienne de lecture publique du Mali vient d'être couronnée par le prix IBBY-ASAHI 1992 pour la promotion de la lecture des jeunes, à Bologne. Créée il y a 15 ans, c'est la plus importante structure nationale de bibliothèques en Afrique francophone, dont l'objet est de promouvoir une politique de lecture décentralisée pour les jeunes et les adultes.

Le réseau de lecture publique du Mali comporte une centrale à Bamako et 46 bibliothèques réparties dans tous le pays. La France s'occupe des fournitures, livres et moyens logistiques du réseau, tandis que l'Etat malien prend en charge les locaux, le mobilier et les frais de personnel. 163'500 passages ont été enregistrés en 1990 dans les 46 bibliothèques du pays qui sont assorties de 1500 livres environ chacune. Les enfants représentent plus de la moitié des lecteurs.

Rats de bibliothèque gourmands

Fondée en 1989, l'Association des Bibliothécaires Gourmands est devenue en 1991 l'Association des Bibliothèques Gourmandes pour "s'ouvrir à tous les amateurs de bonne chère".

Biennal, le deuxième Salon européen du livre gourmand s'est tenu à Périgueux les 4, 5 et 6 décembre derniers. 500 ouvrages de 120 éditeurs y étaient présentés, et une soixantaine d'auteurs sont venus signer leurs livres sur des stands tenus par les libraires de la ville. Plusieurs animations étaient prévues en différents lieux de la ville : exposition de timbres gourmands à la bibliothèque municipale, photos au musée du Périgord, animations pour la jeunesse, lectures, spectacles au centre culturel.

L'Association vient de publier le premier numéro de sa revue trimestrielle "Papilles", au prix de FF 50.- (FF 170.-/an), dont le sommaire compte les livres de Pierre Troigros, la moutarde de Dijon, le livre de cuisine en Angleterre aux 17e et 18e siècles, des recettes imaginaires et des actualités.

Pour tous renseignements : Association des Bibliothèques Gourmandes
Place Georges-Clemenceau 5
F 42328 - Roanne Cedex

Livre à scandale

A Goldsboro, en Caroline du sud, les bibliothécaires parlent du "Copain de Papa (Daddy's roommate)" comme de la controverse provoquée par un livre dont ils se souviendront encore longtemps !

Ce livre explique aux enfants avec des mots simples et des dessins l'histoire d'un père divorcé homosexuel. Tout d'abord disponible au rayon "lecture facile" de la bibliothèque municipale, après plainte des parents ce livre s'est retrouvé au rayon "problèmes de société". La bagarre a été rude : d'un côté un pédiatre militait pour que ce livre soit retiré, estimant qu'il véhiculait une image positive du divorce et de l'homosexualité, propos choquants pour 96% des parents; de l'autre, un conseiller municipal, membre du conseil d'administration de la bibliothèque, trouvant que les gens devaient être au courant de ce qui se passe dans notre société. Pour finir, le conseil d'administration a dû voter... et a décidé que le livre litigieux restera dans le rayon "jeunes" !

Graine d'éditeur

Tout d'abord bibliothécaire, Bernard CAMPICHE passe pour un naïf quand, vers 25 ans, il annonce son intention de créer sa maison d'édition. Mais depuis 1986, il s'est imposé et n'a pas attendu le nombre des années pour se montrer exigeant. Il a su devenir naturellement un des intermédiaires de la littérature suisse-romande. Un jeune éditeur dans lequel Jean-Pierre MONNIER et Anne-Lise GROBETY ont placé leur confiance dès le début. Puis sont venus Gisèle ANSORGE ainsi que la traduction du politique "Suisse sans armée? Un palabre" de Max FRISCH. Il est aussi capable de révélations comme celle d'Ania CARMEL. "Je fais tout, tout seul : de la lecture des manuscrits (une centaine par an) à la dactylo, de la mise en page aux paquets. Avec une telle démarche artisanale, les frais d'infrastructure sont très faibles, mais je ne fais pas non plus fortune !"

Quatre livres en automne et quatre au printemps, c'est à ce rythme qu'avance Bernard CAMPICHE. En faire plus serait impossible. Loin du remue-ménage médiatique, il compte sur la fidélité de ses lecteurs et sur son flair. Il faut dire que sa recette lui réussit !

Kamishibaï carougeois

Quel plaisir pour deux journalistes japonais de retrouver au dernier Salon du livre de Bologne les kamishibaï qui avaient distrait leur enfance !

Nés il y a trois siècles, ces "livres-objets" se présentent "sous la forme d'une boîte munie de volets qui, en s'ouvrant, constituent une sorte de théâtre de marionnettes. Sur la scène miniature prennent place des images que le conteur glisse au gré du déroulement de l'histoire. Le conteur lit un texte imprimé au dos de l'image, tandis que l'enfant spectateur contemple l'illustration".

Ce sont les libraires de La Nacelle à Carouge qui ont eu l'idée "d'occidentaliser" cette ancienne télévision en optant délibérément pour des histoires de chez nous. Ils se sont mis en quête d'artisans capables de réaliser les indispensables boîtes en bois et ont cherché les illustrateurs et scénaristes pour composer les histoires. La collection compte déjà 4 titres, dont un conte jurassien colporté par la tradition orale.

Carnet rose

Pour la troisième fois (quel courage !) la cigogne a passé chez notre co-rédactrice Fabienne BURGY-MARCLAY. Elle y a déposé une petite Florence Viviane le 18 janvier dernier, à qui la Comité de rédaction de HORS-TEXTE souhaite tout le meilleur possible, et de recevoir beaucoup de livres, bien entendu !

Réseau SIBIL-France

La base de données SIBIL-France est maintenant accessible sur Minitel 1B, 3615, code SF. Les accès suivants sont possibles :

- auteurs, personnes physiques
- collectivités
- titres
- sujets (selon les listes Rameau ou MeSH)
- mots des titres, des congrès ou des sujets sous la rubrique "Autres types de recherche" (unitermes).

Un petit guide est à votre disposition :

Association Réseau SIBIL-France
Rue Ecole-Mage 4
F 34000 - Montpellier
Tél. 67/84.77.77

Messagerie pour HORS-TEXTE

Pour ceux qui disposent d'une boîte-aux-lettres sur le serveur VIDEOTEX de l'Etat de Genève, vous avez la possibilité de déposer des messages pour Hors-Texte de la façon suivante :

- registre VIDEOTEX
- 5# Etat de Genève
- 3# Instruction publique
- 2# Courrier électronique
- messagerie du DIP : envoyer un message : destinataire :
taper : HUBER-M-C#

A vendre...

à un prix raisonnable, lecteurs de microfiches d'occasion, modèle
Mini cat II. S'adresser à : M. Pascal FILLEUX
Service de coordination des bibliothèques
universitaires
Tél. 022/705.71.80

A lire...

BIBLIOTHEQUES et vedettes : principes et pratiques d'indexation matière
dans les pays francophones du nord / textes réunis par Pierre Buntschu,
Martin Nicoulin, Flavio G. Nurolo. - Fribourg : Ed. universitaires ;
Villeurbanne : E.N.S.S.I.B., 1992. - 260 p. - Frs 39.-

A commander à : Editions universitaires
Pérolles 42
CH - 1700 Fribourg

JACQUESSON, Alain. - L'informatisation des bibliothèques. - Paris :
Ed. du cercle de la librairie. 1992. - 283 p.

M.-C. Huber

Madame **Myriam BOUSSINA**, Secrétaire générale de la BBS et le **Comité de l'AGBD** ont
le plaisir de vous communiquer que la BBS s'installe enfin dans ses murs et que sa
nouvelle adresse sera désormais la suivante:

SECRETARIAT PERMANENT DE LA BBS
Effingerstrasse 35

3008 - BERNE

Tél. (031) 26.42.40
Fax. (031) 26.46.48

Ces nouvelles coordonnées sont valables dès le **1er mars 1993**.

Réservez leur une petite place dans votre carnet d'adresses ...

Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15. - l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGIV, Marie-Christine HUBER, Eric MONNIER.

Adresse :

A.G.B.D. / Rédaction de HORS-TEXTE

Case postale 592

CH - 1211 Genève 3



ATTENTION : Délai de remise des articles pour le prochain numéro : 16 AVRIL 1993

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Votre Présidente au rapport	3
Le billet du délégué	7
Les journaux satiriques au XIXe siècle	10
23e Congrès de l'IBBY	20
Salon du livre 1993	25
La Bibliothèque des Archives de la Ville de Genève	26
Le savoir pour l'Europe	30
A propos d'une exposition	33
Allo, Biblio, Echos ...	37

